



Commune de PFULGRIESHEIM
Séance du 17 mars 2017

Membres présents :

Le Maire, André JACOB et Mmes et MM. les conseillers municipaux : Claude AFFOLTER, Gérard DURINGER, Adjoint au Maire, Marie-Madeleine MARTIN, Paul LOSSEL, Corinne ZEISSLOFF, Jean-Marc HENNIG, Bertrand MEYER, Christian SCHNEIDER, Sébastien DURST, Michèle MEHN, Stéphanie MICHEL, Elodie ROTH.

Absentes excusées : Mmes Liliane BAUER et Anne-Laure LEYDET

Le procès-verbal de la séance du 10 février 2017 est adopté à l'unanimité.

1. Election du collège des propriétaires de biens non bâtis siégeant à la commission intercommunale d'aménagement foncier de Truchtersheim, Lampertheim, Pfulgriesheim et Schnersheim

Le Maire présente les candidatures écrites de MM. Jean-Pierre MEHN, Pierre LOTZ, Frédéric GULL désireux de faire partie de la CIAF en charge de l'opération de remembrement sur les communes de Lampertheim, Pfulgriesheim, Pfttisheim et Schnersheim traversées par le CO, en qualité de propriétaires de biens fonciers non bâtis dans la commune de Pfulgriesheim. Le Maire, membre de droit, ainsi que deux membres désignés par la Chambre d'Agriculture et trois propriétaires de biens fonciers non bâtis, dont un suppléant, représenteront les intérêts de la commune au sein de cette commission. Cette élection a été annoncée par voie d'affichage en Mairie depuis le 10 février et par une insertion dans les DNA en date du 23 février 2017. Les candidats proposés sont élus à l'unanimité après un vote à bulletin secret comme suit :

- en qualité de membres titulaires : MM. Jean-Pierre MEH et Pierre LOTZ par 13 voix pour,
- en qualité de membre suppléant : M. Frédéric GULL par 13 voix pour.

2. Budget communal et budget annexe du Levant

- approbation du compte administratif et du compte de gestion 2016
- affectation du résultat 2016 au budget primitif 2017
- vote des subventions aux associations pour l'année 2017
- vote des taux de la taxe d'habitation (TH), de la taxe foncière sur le bâti (TFB) et de la taxe foncière sur le non bâti (TFNB)
- vote du budget primitif 2017

M. le Maire et la secrétaire de Mairie présentent les résultats du compte administratif 2016 pour le budget communal, et le budget annexe du lotissement du Levant à l'appui du livret qui a été remis à chaque membre, arrêtés comme suit en € :

BUDGET COMMUNAL

Montants en €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

dépenses (mandats émis sur l'exercice)	603 450,47
recettes (titres émis sur l'exercice)	760 372,72
<u>excédent de fonctionnement - 2016</u>	<u>156 922,25</u>

excédent de fonctionnement reporté 2015 du BP CCAS dissous en 2016

849,30

excédent cumulé de fonctionnement - 2016

157 771,55

SECTION D'INVESTISSEMENT

dépenses (mandats émis sur l'exercice)	159 782,50
recettes (titres émis sur l'exercice y compris titre au 1068)	525 152,63
Excédent d'investissement - 2016	<u>365 370,13</u>

Déficit d'investissement de l'exercice 2015 -190 232,48

Excédent d'investissement cumulé 175 137,65

Résultat de clôture sur exercices 2015 et 2016 **332 909,20**

BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT DU LEVANT »

Montants en €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

dépenses (mandats émis)	4 453,00
recettes (titres émis)	0,23
<u>déficit de fonctionnement</u>	<u>-4 452,77</u>

Résultat de l'exercice 2016 -4 452,77

Excédent de fonctionnement 2015 183 911,66

Résultat de clôture sur exercices 2015 et 2016 **179 458,89**

le Conseil municipal,

à l'unanimité, pour le budget communal :

- décide d'approuver le compte administratif 2016, le Maire s'étant retiré avant le vote
- décide d'approuver le compte de gestion 2016
- et statuant ensuite sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016, décide

à l'unanimité, pour le budget communal :

- d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé au compte administratif 2016 et s'établissant à 157 771.55 €
 - ◆ en recettes d'investissement au compte 1068 au budget primitif 2017 157 771.55 €
- et de reporter l'excédent d'investissement cumulé au compte administratif 2016 et s'établissant à 175 137.65 €
 - ◆ en recettes d'investissement au compte 001 au budget primitif 2017 175 137.65 €

à l'unanimité, pour le budget annexe « Lotissement du Levant »

- de reporter le résultat de fonctionnement cumulé au compte administratif 2016 et s'établissant à 179 458.89 €
 - ◆ en recettes de fonctionnement au compte 002 au budget primitif 2017 179 458.89 €

- vote les subventions à verser aux associations pour l'année 2017, en dépenses de fonctionnement, au compte 6574 pour un montant de 8 000 € selon le détail suivant :

ASSOCIATIONS BENEFICIAIRES DE SUBVENTIONS	montant des subventions votées en 2017	OBSERVATIONS
ADEVIE	100,00	
AMICALE DES SP DE LA SOUFFEL	300,00	
AMICALE DES SP DE LA SOUFFEL (NAPS)	600,00	
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE DE LA SOUFFEL	200,00	
ASP ASS SPORT PFULGRIESHEIM	600,00	
ALSACE NATURE	100,00	
ASSOCIATION TEMPS LIBRE (NAPS)	240,00	au moins 12 séances à 20 €

ASSOCIATION PFULGRIESHEIM LOISIRS	150,00	
AUX PRES DE NOS ENFANTS	600,00	remboursement du maître-nageur
BASKET-CLUB GRIESHEIM-DINGSHEIM	300,00	
CLUB DES AINES DE PFULGRIESHEIM	200,00	
CLUB DES ARTS MARTIAUX	300,00	
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	250,00	
COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE	150,00	
L P O LIGUE PROT DES OISEAUX	50,00	
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	100,00	
MAISON DU KOCHERSBERG	100,00	
PAROISSE PROT DE PFULGRIESHEIM	1 200,00	
STE D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE	50,00	
STE DE MUSIQUE HARMONIE CONCORDIA	300,00	
TC3V TENNIS CLUB 3 VILLAGES	1 000,00	
TC3V TENNIS CLUB 3 VILLAGES	300,00	
DIVERS	810,00 €	réserve pour les NAPS
TOTAL	8 000,00 €	

- décide de reconduire les taux des trois taxes locales votés en 2016. Pour rappel, les taux des 3 taxes en vigueur au 1^{er} janvier 2017 comme suit :

- taxe d'habitation	10.74 %
- taxe foncière sur le bâti	13.96 %
- taxe foncière sur le non bâti	50.76 %

L'assemblée examine ensuite les autres documents budgétaires relatifs au vote du budget primitif 2017 :

- les prévisions budgétaires par chapitre et par article, en sections de fonctionnement et d'investissement,
- l'état de la dette communale et sivo male,
- le tableau de financement des investissements pour 2017,
- l'état représentatif de l'évolution de l'autofinancement de 1997 à 2016,

Le Maire invite les conseillers à examiner les propositions de crédits par article. Le conseil municipal, après discussions, vote à l'unanimité le budget primitif 2017 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

BUDGET COMMUNAL 2017

Section de fonctionnement	en €	Section d'investissement	en €
Dépenses	725 550.00	Dépenses	878 000.00
Recettes	725 550.00	Recettes	878 000.00

BUDGET COMMUNAL 2017 : détail par chapitre en section de sectionnement

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	BP 2016 avec DM	Réalisé au CA 2016	BP 2017
11	charges à caractère général (entretien bâtiments, voies, école...)	197 650,00	197 476,81	202 050,00
12	charges de personnel (traitements et cotisations sociales)	153 100,00	125 108,90	155 100,00
14	Atténuation de produits	868,00	863,00	1 000,00
65	autres charges (indemnités élus, contributions et subventions)	279 350,00	274 015,32	273 950,00
66	charges financières (intérêts des emprunts)	4 000,00	3 774,38	5 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 500,00	2 212,06	2 250,00
022	dépenses imprévues de fonct (NB 1 200 € utilisés pour DM)	0,00	0,00	1 200,00
023	Virement à la section d'investissement	90 000,00		85 000,00
	TOTAL	728 468,00	603 450,47	725 550,00

Chapitre	Recettes de fonctionnement	BP 2016 avec DM	Réalisé au CA 2016	BP 2017
002	Excédent de fonct. 2015 reporté budget CCAS	849,30		0,00
13	atténuation de charges (reversement d'IJ)		93,18	100,00
70	produits des services (chasse, rembt traitement Mme HECKEL)	47 600,70	49 152,55	59 100,00
73	impôts et taxes (TH et TF FNGIR taxe sur l'électricité)	456 463,00	457 875,20	450 691,00
74	dotations et participations (DGF et compensations de l'Etat)	188 277,00	215 222,17	190 483,00
75	revenus des immeubles (locations salle et logts communs)	24 000,00	25 916,54	24 811,00
compte 7551	Excédent des budgets annexes	0,00	0,00	0,00
76	produits financiers	20,00	14,00	20,00
77	produits exceptionnels (indemnités de sinistre)	11 258,00	12 099,08	345,00
	TOTAL	728 468,00	760 372,72	725 550,00

BUDGET COMMUNAL 2017 : détail par chapitre en section d'investissement

Chapitre	Dépenses d'investissement	BP 2016 avec DM	Réalisé au CA 2016	BP 2017
001	Report déficit d'investissement 2016	190 232,48		
020	dépenses imprévues d'investissement	3 773,52		1 000,00
16	remboursement d'emprunts : capital	19 500,00	19 381,96	30 000,00
20	immobilisations incorporelles	6 500,00	6 324,00	20 000,00
21	immobilisations corporelles (terrains, bâtiments public, voiries...)	1 031 500,00	133 583,10	827 000,00
23	immobilisations en cours	6 000,00		
27	autres immobilisations financières	494,00	493,44	
	TOTAL	1 258 000,00	159 782,50	878 000,00
Chapitre	Recettes d'investissement	BP 2016 avec DM	Réalisé au CA 2016	BP 2017
021	virement de la section de fonctionnement du compte 023	90 000,00		85 000,00
001	excédent d'investissement reporté	0,00		175 137,65
1068	excédent de fonctionnement reporté	389 784,37	389 784,37	157 771,55
10	Dotations (FCTVA, TLE, TLA)	99 228,00	99 076,18	41 838,80
024	produits des cessions d'immobilisations			200,00
13	Subventions			
	Région			20 000,00
	Département "contrat de territoire 2015-2017"	5 000,00	4 071,75	4 778,00
	Reverst par SIVOM	85 000,00	0,00	85 000,00
	Redevance invt ES sur travaux inv (EP rues Montée, Houblon...)		9 253,41	
	Etat : DETR	79 880,00	19 880,00	18 000,00
	Etat : Fonds de soutien à l'investissement local			40 274,00
	Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland	2 119,63	2 100,04	0,00
16	Emprunts	500 000,00		250 000,00
20	immobilisations incorporelles	6 000,00		
21	réseau d'électrification	494,00	493,44	0,00
27	Créances /transfert droits à déd. TVA	494,00	493,44	0,00
	TOTAL	1 258 000,00	525 152,63	878 000,00

Détail des investissements au chapitre 21 (terrains, bâtiments publics, voiries...) pour 827 000 € :

OPERATIONS	TOTAL	AUTOFINANCEMENT	EMPRUNTS	SUBVENTIONS
Achat de terrains	100 000,00	15 000,00		
Cimetière aménagement partie sud	54 000,00	36 000,00		18 000,00
Mairie	15 000,00	15 000,00		
Bâtiments scolaires	10 000,00	10 000,00		
Club House, presbytère...	11 000,00	11 000,00		
Voirie RD 166 rue de Griesheim (solde)	0,00			85 000,00
voirie RD 31 rue Principale (dont 135 000 € p. aménagt sécurité)	340 000,00	70 000,00	250 000,00	20 000,00
Eclairage public rue de Griesheim (solde)	0,00			
Eclairage public RD 31 rue Principale	140 000,00	121 100,00		18 900,00
Eclairage public rue de la Vallée (solde)	6 000,00	-1 914,00		7 914,00
Eclairage public rue des Bleuets	30 000,00	23 200,00		6 800,00
Eclairage public complexe école maternelle-salle des fêtes	24 000,00	17 340,00		6 660,00
Installations de voirie (radar, illuminations, panneaux)	5 000,00	5 000,00		
<u>autres réseaux</u>	<u>70 000,00</u>	<u>65 222,00</u>		
génie civil mise en souterrain réseau F Tél rue de la Vallée	11 100,00	11 100,00		
cablage souterrain Orange rue de la Vallée	2 900,00	2 900,00		
cablage souterrain rue Principale RD 31	4 000,00	4 000,00		
cablage souterrain Orange RD 166 rue de Griesheim	2 000,00	2 000,00		
avaloirs eaux pluviales (rue de Pâques)	20 000,00	20 000,00		
surcoût forage pour piézomètre et pompe au terrain de foot	30 000,00	25 222,00		4 778,00
Mobilier (Mairie) : tables 6 chaises bureau du Maire	8 000,00	8 000,00		
Matériel de bureau et informatique	10 000,00	10 000,00		
Autres immobilisations (dont ensemble 3 drapeaux)	4 000,00	4 000,00		
TOTAL DES DEPENSES AU CHAPITRE 21	827 000,00			
TOTAL	827 000,00	408 948,00	250 000,00	168 052,00

BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT DU LEVANT »

Section de fonctionnement	en €	Section d'investissement	en €
Dépenses	179 458.89	Dépenses	0.00
Recettes	179 458.89	Recettes	0.00

3. Travaux de voirie sur la RD 31 rue Principale

- Etat d'avancement de l'opération

Le Maire évoque ensuite la deuxième réunion de phasage qui s'est tenue jeudi 16 mars en Mairie avec les conducteurs de chantier des sociétés COLAS et SOGECA en charge des travaux de réaménagement de la traverse RD 31 rue Principale entre le carrefour de la Mairie et la sortie Nord vers Pfttisheim.

Le principe d'une réunion d'information avec les riverains de la rue Principale est acté et la date fixée au lundi 24 avril 2017 à 18 H 30 à la salle de musique de la médiathèque. La secrétaire de Mairie adressera une invitation écrite aux intéressés au courant du mois d'avril.

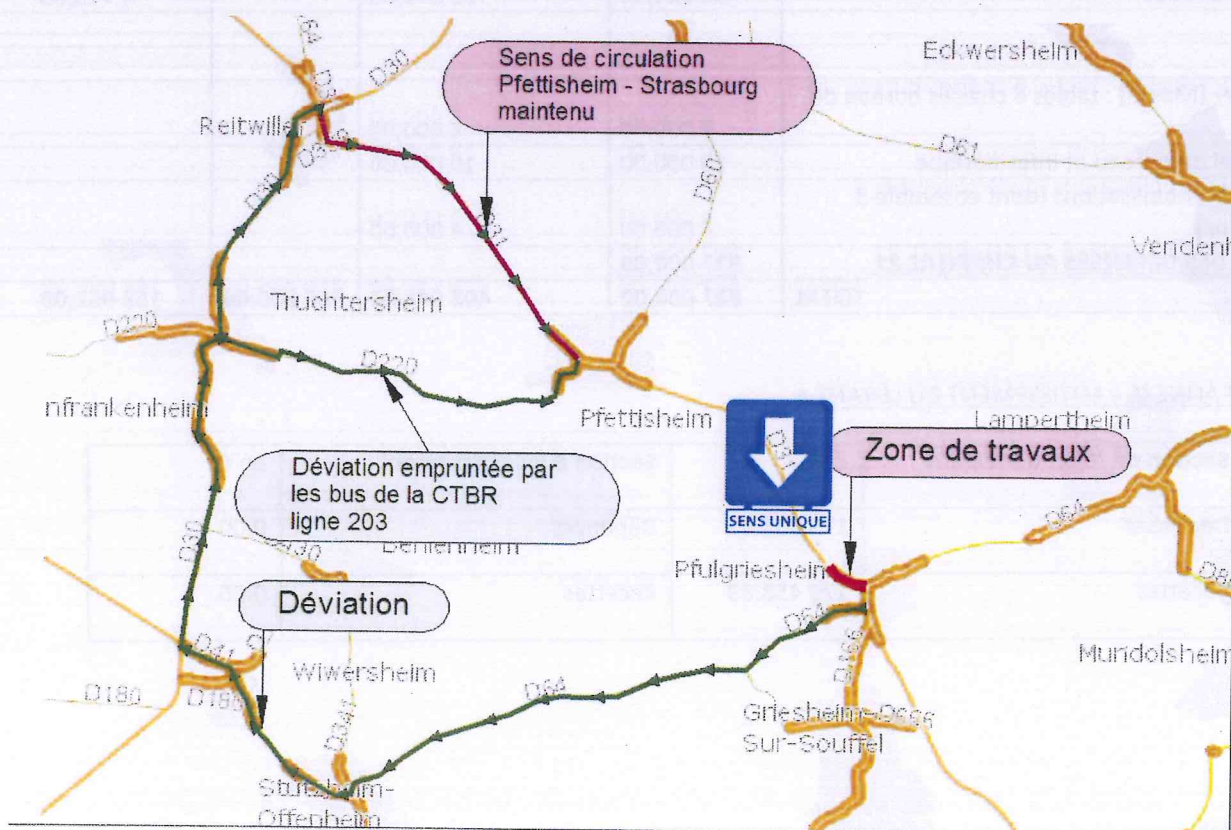
Les mesures restrictives de circulation annoncées dans le dernier compte rendu du 10 février ont été modifiées en phase n° 1 des travaux sur la période du 9 mai au 9 juillet 2017. La circulation est maintenue sur une seule voie en sens unique dans le sens Pfttisheim-Pfulgriesheim-Strasbourg sur le tronçon en travaux de la RD 31 (cf plan ci-dessous) et sans assouplissement ! Aussi, le rétablissement journalier de la circulation à partir de 17 h dans les deux sens envisagé dans un premier temps n'est pas possible pour des raisons liées à l'organisation du chantier.

En phase n° 2 des travaux, sur la période du 10 juillet au 31 août, le tronçon sera entièrement interdit à la circulation dans les deux sens comme prévu.

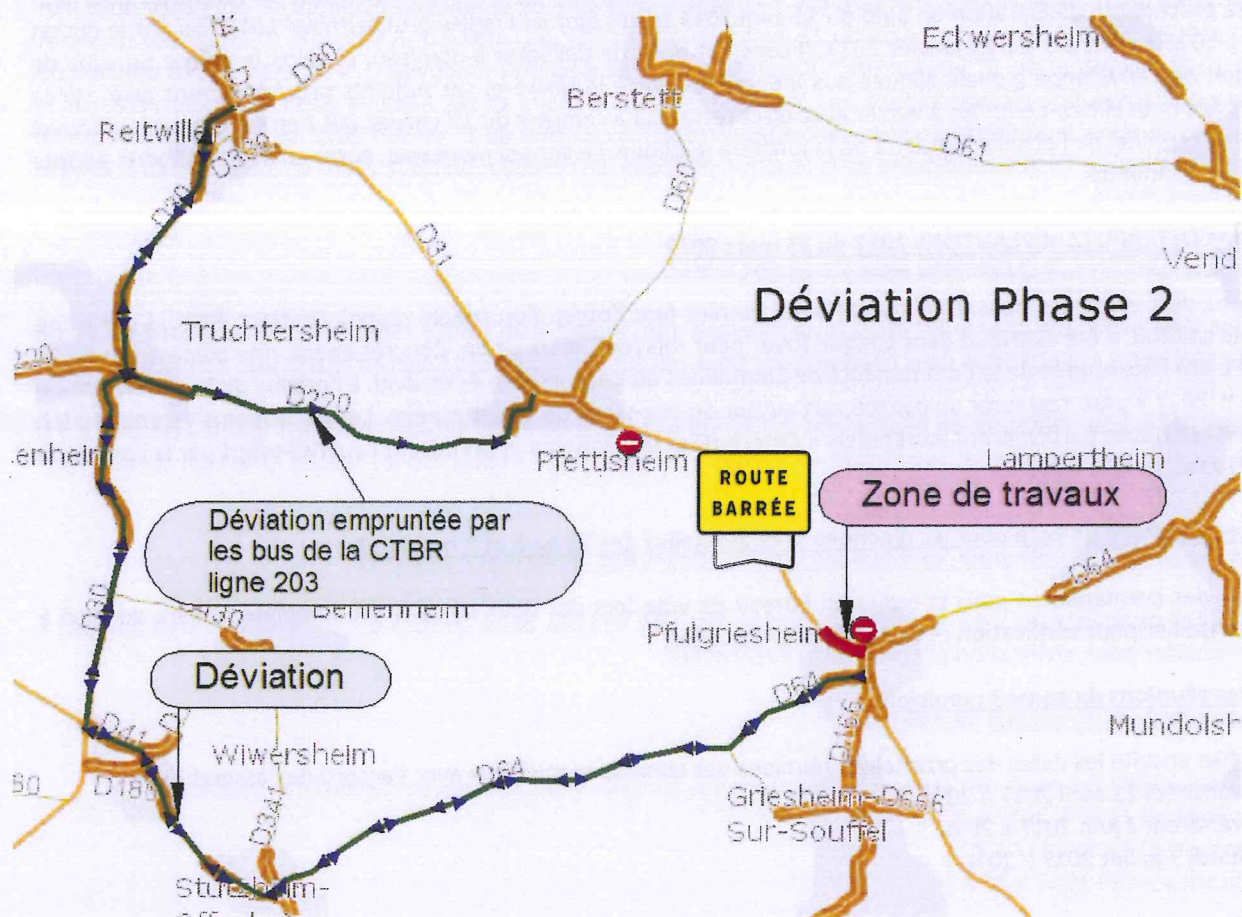
Pendant les phases 1 et 2, une déviation est mise en place vers Pfttisheim par les services du conseil départemental à partir du carrefour du Crédit Mutuel (RD 31 rue Principale/RD 64 rue d'Offenheim), via Stutzheim-Offenheim, Wiwersheim et Truchtersheim. (cf plan).

Dans l'immédiat, une rencontre est organisée lundi 20 mars à 13 h 30 avec les gérants du Restaurant A l'Aigle et du garage Clemente pour permettre l'accès aux commerces pendant la durée des travaux par fléchage et panneaux.

Plan de déviation : phase n° 1 du 9 mai au 7 juillet 2017



Plan de déviation : phase n° 2 du 10 juillet au 31 août 2017



4. Nouveaux travaux

Rideaux anti-feu

Les devis pour les rideaux anti-feu à poser dans les deux salles de classe de l'école maternelle et dans le bureau du Maire à la Mairie sont validés respectivement pour 1750 € TTC et 749 € (cf compte-rendu du 10 février 2017).

Ver à bois dans le plancher des combles de l'Eglise

Suite à la visite d'expertise du menuisier Monschin de Griesheim-sur-Souffel, le principe d'un traitement insecticide et fongicide sur le plancher des combles de l'Eglise (3 applications par intervalle de 4 semaines) est arrêté selon devis de 1 946 € TTC pour stopper le développement du ver à bois sur certaines lattes du plancher et dans le coffrage de l'orgue. Si le traitement est inopérant, il sera possible d'envisager dans un deuxième temps la dépose et le remplacement du plancher chiffré à 6 700 € TTC.

5. Souscription d'un emprunt de 250 000 €.

Le Maire soumet ensuite à l'assemblée les offres de prêt de trois établissements financiers sollicités le 8 février et destinées au financement des travaux de voirie dans la rue Principale ;

Crédit Mutuel – agence de Lampertheim :

250 000 € remboursables sur 15 ans par échéances trimestrielles constantes en capital et intérêts au TF de 1.1 %

Caisse d'Epargne :

250 000 € remboursables sur 15 ans par échéances trimestrielles constantes en capital au TF de 1.39 %

Crédit Agricole :

200 000 € remboursables sur 15 ans par échéances trimestrielles au TF de 1.24 %

Le conseil municipal à l'unanimité retient l'offre de prêt de l'agence du Crédit Mutuel de Lampertheim pour la souscription d'un emprunt de 250 000 € avec débloqué des fonds au 31 août 2017 au plus tard et remboursable sur 60 trimestres au taux fixe de 1.10 %.

Indemnités des élus

Le Maire informe l'assemblée que les indemnités de fonctions des élus locaux sont revalorisées par décret 2017-85 du 26 janvier 2017 qui modifie l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique de référence pour leur calcul. La précédente délibération en date du 11 avril 2014 faisait état de l'indice brut terminal 1015 fixé par le décret susvisé à 1022 à compter du 1^{er} janvier 2017. Il convient donc de délibérer à nouveau, et selon le même principe de répartition de l'enveloppe globale allouée aux indemnités entre le Maire et ses Adjoints précédemment acté, sur le montant des nouvelles indemnités à verser avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2017 en se référant au nouvel indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte ce point à l'unanimité.

6. Actions OSTERPUTZ et PLANTONS 2017 du 25 mars 2017

Ces actions déjà évoquées dans le PV du 10 février dernier font l'objet d'un simple rappel. Un tract élaboré par Mme Stéphanie MICHEL a été distribué dans chaque foyer pour relayer l'information. Concrètement, une commande de 25 arbustes a été faite auprès de la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland, à l'origine de la manifestation « Plantons 2017 » pour restaurer un espace vert autour du city-stade de Pfulgriesheim. Les participants attendus à 9 h devant le Club House participeront aux ateliers « Osterputz et plantation » et prendront l'apéritif offert par la commune au Club House vers 11 h 30.

7. Tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles des 23 avril et 7 mai 2017

Le tableau des permanences pour la tenue du bureau de vote lors des deux scrutins est complété et sera adressé à chaque conseiller pour vérification et corrections éventuelles.

Prochaines réunions du conseil municipal

Le Maire fixe ensuite les dates des prochaines réunions des conseils municipaux avec l'accord de l'assemblée :

- vendredi 21 avril 2017 à 20 h
- vendredi 2 juin 2017 à 20 h
- lundi 3 juillet 2017 à 20 h

8. Divers

Une section de théâtre français à Pfulgriesheim ?

M. Bruno MONTERASTELLI reçu en Mairie le 13 mars dernier souhaite monter une section de théâtre français à Pfulgriesheim (cf PV du 10 février 2017). Les dates des 15, 16 et 17 novembre 2018 sont d'ores et déjà réservées à la salle des fêtes de Pfulgriesheim pour l'organisation de deux représentations théâtrales. Affaire à suivre...

Dégradation des chemins ruraux suite aux fouilles de diagnostic archéologique et aux sondages géotechniques liés aux travaux du Contournement Ouest de Strasbourg (COS)

Le Maire fait état de sa rencontre du mardi 14 mars 2017 avec M. Jean-Stéphane VIENOT, directeur des opérations de la société SOCOS, maître d'œuvre du COS, suite au courrier du 7 mars 2017 envoyé par la commune à l'opérateur des fouilles diagnostic pour demander la remise en état des chemins ruraux défoncés suite au passage des pelleteuses. Suite à un état des lieux sur place, M. VIENOT s'est engagé à faire niveler ces chemins pour les rendre à nouveau carrossables.

Réunion de concertation du 15 mars 2017 relative aux aménagements anti-bruit, paysagers et hydrauliques mis en œuvre en corollaire du COS

Le Maire rend compte de la réunion animée par M. Jean-Stéphane VIENOT, directeur de SOCOS, concernant les études acoustiques et hydrauliques ainsi que les aménagements paysagers autour du COS :

- A l'appui du schéma de dispersion du bruit autour du COS qui a été présenté, il apparaît que le bâti urbain de la commune est inclus dans la zone de bruit inférieure à 45 décibels (55 décibels correspondant au son émis par le fonctionnement d'un lave-linge).
- Un bassin de rétention des eaux pluviales d'une contenance de 2 183 m³ (n° 01844) est prévu sur le ban communal au passage du ruisseau le Leisbach. M. le Maire estime que cette réserve d'eau est insuffisamment

dimensionnée pour absorber de fortes précipitations comme celles qui se sont produites dans la commune en mai 2016 et craint par voie de conséquence des inondations dans les zones urbanisées du village.

- En ce qui concerne les aménagements paysagers, il s'agit de haies hautes et des bosquets au droit des RD, d'une passerelle pour le passage des animaux et des engins agricoles au niveau du franchissement du ruisseau le Leisbach, d'un pont au-dessus du COS situé dans la continuité de la rue de Truchtersheim permettant notamment l'accès à la partie Ouest du ban communal coupé par l'autoroute et de la restauration de certains alignements d'arbre le long des RD.

Courrier du Préfet du 7 mars

M. le Préfet a confirmé par courrier du 7 mars 2017 le déplacement des aires de service et de stockage du COS hors des communes de Griesheim et de Pfulgriesheim sans toutefois donner plus de précisions quant à leur localisation future. Le Maire reviendra sur ce point de la prochaine séance du conseil municipal prévue le 21 avril prochain.

M. le Maire informe également l'assemblée de la tenue d'une réunion publique d'information mardi 4 avril 2017 à 20 h à la salle des fêtes de Pfulgriesheim sur le thème « pour ou contre le GCO » organisée par le collectif GCO non merci.

TOUR DE TABLE

M. Claude AFFOLTER rappelle l'organisation par l'ASP dont il est le Président de la marche populaire à Pfulgriesheim le dimanche 19 mars 2017. Dans le cadre de l'opération « une rose, un espoir » le 29 avril 2017, il lance un appel aux volontaires pour l'ensachage des roses.

M. Bertrand MEYER signale un raccord d'enrobés à faire autour d'un coffret électrique dans la rue des Vignes et un affaissement sur le sentier piétonnier faisant la jonction entre la rue du Langgarten et la rue du Heuberg.

Mme Corinne ZEISSLOFF signale aussi un affaissement de voirie dans la rue de Pâques devant le n° 6b, un lampadaire en panne rue de la Colline devant le n° 2 ainsi que le mât du lampadaire accidenté à remplacer dans la rue du Houblon.

M. Sébastien DURST relève un dysfonctionnement du lampadaire situé devant sa propriété au 6 rue du Heuberg.

Mme Marie-Madeleine MARTIN note l'absence de signalétique à l'entrée de la rue de Truchtersheim (poteau et plaque de rue manquants). Ces demandes sont prises en compte et seront traitées.

La séance est levée à 23 H 30.

Nom - Prénom	Fonction	Emargement
JACOB André	Maire	
AFFOLTER Claude	1 ^{er} Adjoint	
BAUER Liliane	2 ^e Adjoint	absente excusée
DURINGER Gérard	3 ^e Adjoint	
MARTIN Marie-Madeleine	Conseillère municipale	
LOSSEL Paul	Conseiller municipal	
ZEISSLOFF Corinne	Conseillère municipale	
HENNIG Jean-Marc	Conseiller municipal	
MEYER Bertrand	Conseiller municipal	
SCHNEIDER Christian	Conseiller municipal	
DURST Sébastien	Conseiller municipal	
LEYDET Anne-Laure	Conseillère municipale	absente excusée
MEHN Michèle	Conseillère municipale	
MICHEL Stéphanie	Conseillère municipale	
ROTH Elodie	Conseillère municipale	